



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New letter Europe N° 40 du 4 au 17 3 mars 2024

8 MARS : Le droit des femmes dans l'Union européenne ?

Si l'égalité des genres est une priorité de l'Union européenne, que ce soit au travail ou à la maison, elle reste encore à atteindre. En 2023, l'indice d'égalité entre les hommes et les femmes dans les Etats membres était de **70,2 sur 100** pour l'Institut Européen d'Égalité des Genres et comme dit sa directrice Mme Carlien SCHELLE " *Au fil des années, l'UE a progressé vers l'égalité des sexes. Mais nous sommes également conscients que cela ne suffit pas et que les acquis sont fragiles. Aujourd'hui, seule la Suède avec un score supérieur à 80 points à l'indice se rapproche de l'égalité des sexes* ". Depuis 2020, la Commission européenne met en œuvre **une stratégie en faveur de l'égalité hommes-femmes** pour la fin des violences et des préjugés sexistes, l'égalité des chances sur le marché du travail et l'équilibre entre les hommes et les femmes en matière de prise de décision et dans le domaine politique. Les nouvelles **règles de transparence des rémunérations en 2023** prévoient que les entreprises sont tenues de partager des informations concernant les salaires et de prendre des mesures en cas d'écart de rémunérations entre les femmes et les hommes supérieur à 5%.

Dans le monde du travail, selon Eurostat en 2020 : **66,1% des femmes de 20 à 64 ans** dans l'UE occupaient un emploi et ce taux a augmenté de plus de 5% depuis 10 ans (60,9% en 2011) mais il reste inférieur de plus de 10% à celui des hommes (77,2% en emploi en 2020). Lorsqu'elles travaillent, les Européennes gagnent en moyenne **12,7% de salaire en moins** que les hommes avec des différences importantes de **4,3% en Italie à 13,9% en France** et même supérieure à **17% en Allemagne** et en Autriche jusqu'à **21,3% en Estonie**.. Du fait des interruptions de carrière et de l'augmentation des charges domestiques et familiales portées par les femmes, les écarts de rémunération se creusent avec l'âge. En politique comme dans les postes à responsabilité, **les femmes sont moins bien représentées** (40% de femmes au Parlement européen et 13 commissaires européens femmes sur 27) mais 3 femmes président une des 7 institutions européennes, M me Ursula von der LEYEN à la Commission européenne, Roberta METSOLA au Parlement européen et Christine LAGARDE la Banque centrale européenne.

Les femmes sont plus souvent victimes de violences physiques et sexuelles que les hommes (45 à 55% des 102 millions d'Européennes auraient été victimes de harcèlement sexuel depuis l'âge de 15 ans). En février 2024, **une proposition de directive** ayant fait l'objet d'un accord entre les eurodéputés et le Conseil de l'UE contre **les violences faites aux femmes** introduit des règles minimales pour criminaliser certaines formes de violence à l'échelle de l'UE, et améliorer la protection des victimes ainsi que leur accès à la justice. La **convention internationale d'Istanbul** contraint les Etats signataires à un cadre de lutte contre les violences faites aux femmes. L'Union européenne l'a ratifié le 28 juin 2023 et **elle est entrée en vigueur dans l'UE** depuis le 1er octobre 2023 sauf en Bulgarie, la Hongrie, la Lituanie, la République tchèque et la Slovaquie qui n'ont pas encore ratifié ce texte.

Source : *Toute l'Europe* du 8 mars 2024



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : *Que fait l'Europe ?*

Dans son rapport sur les risques climatiques en Europe présenté le 11 mars 2024, l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) alerte sur les conséquences catastrophiques du réchauffement climatique "***La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations que nous avons connus ces dernières années en Europe vont s'aggraver, y compris dans les scénarios optimistes du réchauffement climatique, et affecteront les conditions de vie sur tout le continent***", et elle appelle les citoyens et les gouvernements à faire plus et plus vite.

Dans son étude, l'Agence Européenne a dressé une liste des 36 risques climatiques majeures pesant sur les écosystèmes, l'alimentation, la santé, les infrastructures et sur l'économie en vue d'estimer la vulnérabilité actuelle et future de l'Europe en fonction du niveau de gravité à court, moyen et long terme. L'AEE estime que "***bon nombre de risques ont déjà atteint des niveaux critiques et pourraient devenir catastrophiques sans une action urgente et décisive***". Parmi ces risques, 21 nécessitent des actions immédiates et 8 une réponse en urgence dont ceux liés aux écosystèmes marins et côtiers qui par les effets combinés de vagues de chaleur marine, de l'acidification et de l'appauvrissement en oxygène des mers, menacent le fonctionnement des écosystèmes marins.

Depuis la révolution industrielle, **l'Europe s'est réchauffée plus que tout autre continent**, soit environ deux fois plus vite que la moyenne mondiale, du fait que le dioxyde de carbone a obstrué l'atmosphère et piégé la lumière du soleil et d'ici 2050, le continent européen devrait se préparer à des températures d'au moins 3°C plus élevées que celles

de l'époque préindustrielle. Dans son rapport l'Agence Européenne de l'Environnement note que l'**Europe du Sud** est la plus vulnérable aux impacts climatiques, en particulier aux chaleurs extrêmes et à la sécheresse à la fois menacées par des incendies, une pénurie d'eau et des effets sur la production agricole ainsi que des conséquences de la chaleur sur le travail en extérieur et la santé.

L'Agence Européenne de l'Environnement estime "***L'Europe n'est pas du tout préparée à la multiplication des catastrophes climatiques qu'elle va devoir affronter et même si le monde parvient à maintenir la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris chaque dixième de degré supplémentaire entraînera davantage d'inondations côtières, de sécheresses de plusieurs années et de vagues de chaleur torride***". L'Union européenne et les gouvernements doivent rapidement accélérer des actions décisives pour protéger les vies et les moyens de subsistance, sinon des centaines de milliers de personnes mourront à cause des vagues de chaleur et entraîneront des pertes économiques de plus de 1000 milliards d'€ par an. La Commission européenne devrait prochainement publier ses recommandations en matière d'adaptation au changement climatique avec des exigences minimales en matière de résilience climatique pour toutes les dépenses du prochain budget à partir de 2027, mais attend les résultats des élections européennes du 9 juin 2024 pour en décider.

Source : *Tout l'Europe du 12 mars 202*



Le Comité Economique et Social Européen mobilise pour les élections européennes !

Réunis du 4 au 7 mars rassemblés à Bruxelles, 800 membres des organisations de la société civile européenne (employeurs-travailleurs- groupes divers) veulent faire entendre leur voix auprès des futurs eurodéputés et des dirigeants des institutions européennes "***L'Europe ne peut se permettre d'ignorer la voix de la société civile, la véritable sentinelle de nos démocraties***" prévient Oliver ROPKE le Président du Comité Economique et Social Européen. Depuis 1958, cet organisme consultatif de 329 conseillers des 27 Etats membres, élabore des avis et les transmet aux institutions européennes.

A la demande de la présidence belge de l'Union européenne, le CESE doit émettre des avis sur la relation entre la gouvernance économique, la croissance inclusive et la sécurité durable ainsi que sur le pouvoir de l'économie sociale dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces contributions doivent servir aux débats des dirigeants de l'UE en juin 2024 pour l'adoption du plan et des objectifs stratégiques 2024-2029 Pour le Président du CESE, à l'issue des élections européennes de juin 2024, les dirigeants de l'UE doivent se concentrer sur "***plus de démocratie et de jeunesse, moins de fausses informations et une économie qui fonctionne pour tous***".

Alors que la jeunesse (de 18 à 35 ans) représente 20% de la population européenne, seulement 7% des eurodéputés sont dans cette tranche d'âge, le CESE propose la mise en place de quotas de jeunes au Parlement européen. Devant la propagation de **fausses informations** et de l'instrumentalisation politique des médias, le CESE se montre vigilant et salue la législation européenne sur la liberté des médias (Media Freedom Act MFA). De même le CESE réaffirme son attachement à une économie socialement juste, en phase avec les ambitions climatiques. Comme l'a rappelé Lucie STUDNICKA du groupe des travailleurs *“Nous avons besoin d'une UE progressiste pour qu'elle s'affirme sur la scène mondiale et défende vigoureusement son modèle social distinctif. La relance des investissements stratégiques et la consolidation d'une Europe sociale devraient être les grands axes de l'agenda de la présidence”*.

Source : Comité économique et social européen (CESE) <https://www.eesc.europa.eu/fr>

